

Indigita aide les professionnels du secteur bancaire à parfaire leurs connaissances sur l'échange international automatique de renseignements (EAR) et le Common Reporting Standard (CRS)

Genève, 27 mai 2021 –**La société suisse regtech Indigita SA lance une formation en ligne sur les thèmes de l'échange international automatique de renseignements (EAR) et du Common Reporting Standard (CRS). Le cours sert de rappel aux professionnels des banques opérant en Suisse et les aide à mener leurs activités de manière sûre et conforme.**

Avec plus d'un quart de tous les investissements transfrontaliers gérés à partir de la Suisse, le pays est particulièrement touché par l'échange international automatique de renseignements. Il est donc vital pour les professionnels de la finance travaillant en Suisse de garder à jour à tout moment leurs connaissances sur l'EAR et ses implications. La nouvelle formation en ligne d'Indigita sur l'EAR et le CRS aide les professionnels des départements de conformité, de risque, légal et de gestion à la clientèle dans les banques opérant en Suisse à faire exactement cela.

La formation récapitule les aspects clés de l'EAR et du CRS d'un point de vue suisse et met en évidence leur rôle dans la lutte contre l'évasion fiscale. Les participants apprennent comment les autorités fiscales et les institutions financières des pays participants échangent des informations relatives aux comptes bancaires des clients et comment cela se concilie avec la confidentialité des clients et la protection de la vie privée.

Le cours couvre la base juridique suisse et les lignes directrices de la loi LEAR et de l'ordonnance OEAR correspondante. Les participants découvriront les juridictions partenaires de la Suisse, les obligations de diligence des institutions financières et la manière de déterminer les personnes détenant le contrôle. Ils en apprendront davantage sur les différentes catégories d'institutions financières déclarantes et non déclarantes ainsi que sur les entités non financières et ce que l'EAR signifie pour chacune d'elles. Les différentes étapes et exigences du processus de notification EAR sont également abordées.

La formation en ligne dure environ 40 minutes. En quatre chapitres, elle explique les bases théoriques, les définitions et les principaux concepts à l'aide d'éléments interactifs et d'exercices instantanés. Les progrès d'apprentissage des participants seront testés lors d'une évaluation à la fin du cours. Comme pour toutes les solutions e-Learning d'Indigita, la formation combine des bases théoriques avec des applications pratiques pour offrir une expérience d'apprentissage engageante.

Andrea Briganti, responsable de l'apprentissage en ligne chez Indigita, a déclaré: «L'EAR est un sujet crucial pour la place financière suisse et nous sommes heureux de proposer une solution pour répondre aux besoins de formation continue dans ce domaine.

Le nouveau cours sur l'EAR et le CRS représente un ajout supplémentaire à la vaste gamme de solutions d'apprentissage en ligne d'Indigita et est désormais disponible en anglais.

Pour davantage d'informations sur les cours en ligne d'Indigita: <https://www.indigita.ch/e-learning>

...

Indigita SA

Indigita SA est une société suisse regtech basée à Genève qui fournit une suite d'outils numériques afin d'aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme.

www.indigita.ch

Contact

Elena Liotto

Marketing and Communication Manager

+41 78 763 48 70

elena.liotto@indigita.ch